

Bilan en vue de la Fécondation In Vitro

Dans le cadre de la prise en charge en diagnostic préimplantatoire (DPI), nous avons besoin d'évaluer les chances d'obtenir des embryons en nombre suffisant par Fécondation *In Vitro*.

Le couple devra se rapprocher de ses médecins pour la prescription des examens suivants (sauf si ces explorations datent de moins d'un an) :

- pour Madame, entre le 2ème et le 5ème jour du cycle :
 - **Dosages Hormonaux : Estradiol, FSH, LH, TSH, AMH, prolactine ;**
- pour Madame, entre le 6ème et le 12ème jour du cycle :
 - **Echographie avec comptage des follicules antraux (CFA) de 2 à 9 mm et description de kystes s'ils existent.**
 - **Echographie 3D**
 - **Hystérosonographie**

- pour Monsieur : **spermogramme, spermocytogramme, spermoculture et recherche de Chlamydiae trachomatis sur le 1er jet urinaire.**

- sérologies pour les deux : **TPHA-VDRL, HIV-1 et 2, Ag HBS, Ac anti-HBS, Ac anti-HBC, VHC.**

Nous recommandons de vérifier les vaccinations de Madame et son immunisation contre la toxoplasmose et la rubéole.

Si le couple a déjà été pris en charge en Assistance Médicale à la Procréation (AMP), nous aurons également besoin des détails des tentatives :

- traitement et réponse à la stimulation (feuille de suivi de stimulation dans l'idéal)
- compte-rendu de FIV ou ICSI (avec préparation du sperme, nombre d'ovocytes recueillis, nombre d'ovocytes inséminés ou injecté et nombre d'embryons obtenus)
- compte-rendu de transfert (d'embryons frais et congelés)

Ces éléments ne sont pas indispensables lors de l'ouverture du dossier mais devront être transmis dès que possible afin d'être examinés lors d'une réunion de l'équipe pluridisciplinaire.

Le centre de DPI de Strasbourg